



Réflexion sur l'organisation territoriale de la Veveyse

Les neuf communes de la Veveyse collaborent depuis de nombreuses années pour assurer des services essentiels à la population. Ce modèle, bien qu'efficace sur plusieurs aspects, est devenu complexe à piloter et peu adapté aux défis futurs.

Afin d'évaluer des solutions possibles, les communes ont mandaté le bureau **Compas Management Services** pour analyser plusieurs scénarios d'évolution : maintien du système actuel, amélioration des collaborations existantes, création d'une association élargie, fusion unique du district ou regroupements par sous-régions.

Résultats de l'étude

L'étude met en évidence trois sous-régions cohérentes au sein de la Veveyse : **Basse-Veveyse**, **Châtel-St-Denis/Remaufens** et **Haute-Veveyse**, où les liens fonctionnels et territoriaux sont les plus forts. Sur cette base, deux stratégies alternatives ressortent :

1. Fusions à plus petite échelle

Cette option, jugée **techniquement la plus favorable**, repose sur trois regroupements distincts :

- **Basse-Veveyse** : Attalens – Bossonnens – Granges
- **Haute-Veveyse** : La Verrerie – Le Flon – Saint-Martin – Semsales
- **Châtel-St-Denis / Remaufens** : fusion à deux ou intégration avec la Haute-Veveyse (analyse à poursuivre)

Cette stratégie présente l'avantage d'unir des territoires déjà fortement liés et d'assurer une mise en œuvre relativement simple.

Cependant, elle ne résout pas la problématique des intercommunalités, dont la réforme resterait indispensable (statu quo+ ou évolution vers une association à buts multiples).

2. Commune unique

La stratégie de la commune unique est **également mise en avant** dans la synthèse de recommandations. Elle apparaît comme **la plus séduisante sur le plan institutionnel**,



car elle permettrait **la suppression complète des intercommunalités**, intégrées au sein d'une seule entité communale — un avantage majeur en termes de simplification de la gouvernance.

L'analyse signale toutefois **des difficultés techniques**, notamment les écarts de coefficients d'imposition ou certaines contraintes financières. Elle souligne aussi l'importance des **sous-régions** (Basse-Veveyse, Châtel-St-Denis, Haute-Veveyse), qui constituent des communautés de vie et de destin reconnues.

Objectifs poursuivis

- Simplifier l'organisation institutionnelle
- Renforcer la qualité et la continuité des services publics
- Garantir une gestion efficace et durable des ressources
- Améliorer la cohérence des décisions régionales
- Réduire progressivement les disparités fiscales

Prochaines étapes

Les communes concernées examineront désormais ces propositions, informeront la population et définiront ensemble la suite du processus.

Aucune décision n'est prise à ce stade. Les habitantes et habitants seront associés aux étapes futures.